

## CentrAgri Info

Toutes les deux semaines, vos actualités agricoles en bref. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.  
Votre équipe CentrAgri Occitanie



### [PAC 2023 - 2027] ERRATUM - Réforme de l'assurance récoltes

Au 1er janvier 2023, les calamités agricoles fusionnent avec l'actuelle assurance récoltes pour devenir un dispositif d'indemnisation des pertes de rendements unique, partageant la prise en charge entre l'Etat, l'assureur et l'agriculteur : **c'est l'assurance multirisques climatiques.**

**Contrairement aux annonces précédentes, les agriculteurs n'ont pas obligation de désigner un assureur interlocuteur unique avant le 1er avril 2023.**

**Pour vous aider à mieux comprendre de nouveau dispositif, vous trouverez en pièce jointe une présentation de l'assurance multirisques climatiques transmise par le Ministère.**



### [Aides aux investissements] Quelles mesures ouvertes dans vos départements ?

Pour ne pas bloquer les projets des agriculteurs et **en attendant les nouveaux dispositifs élaborés dans le cadre de la programmation PAC 2023 - 2027 (voir paragraphe ci-dessous), certaines mesures ont été ouvertes pour le 1er trimestre 2023. Attention, les délais sont très courts !**

Liste des mesures ouvertes et informations sur le site de [CentrAgri Occitanie](#).



### [PAC 2023 - 2027] Quel calendrier en 2023 pour les dispositifs d'aides ?

La nouvelle programmation PAC 2023-2027 est entrée en vigueur ce 1er janvier 2023 et avec elle, des nouveaux dispositifs d'aides à l'installation et aux investissements.

Les règles ne sont pas encore connues mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une architecture simplifiée, avec :

Un **dispositif unique d'aide aux investissements** dans les exploitations agricoles et les collectifs CUMA avec un cofinancement de l'Europe (financement FEADER). Ce dispositif sera renforcé autour de l'approche globale du projet de l'exploitation et l'accompagnement vers la transition agroécologique.

**Ouverture de l'appel à projet prévue pour la fin du 1er semestre 2023.**

Un **dispositif PASS « petits investissements dans les exploitations agricoles »** avec un financement uniquement par la Région.  
**Ouverture de l'appel à projet prévue pour le 2ème trimestre 2023.**

#### Deux dispositifs pour l'aide à l'installation :

- La Dotation Jeune Agriculteur
- La Dotation Nouvel Agriculteur, permettant d'accéder, à certaines conditions, à une aide à l'installation pour les agriculteurs non éligibles à la DJA.

**Ouverture des appels à projet prévue pour la fin du 2ème semestre 2023.**

**CentrAgri Occitanie est en veille sur ces sujets et vous transmettra les informations au fil de l'eau.**



### [Aide de crise] Quels dispositifs encore ouverts ?

#### H5N1 Accouveurs & reproducteurs - solde

Pour les entreprises du maillon sélection-accoupage et les éleveurs de cheptel reproducteur de volailles (dont gibier à plumes) ayant été impactés par les mesures sanitaires mises en œuvre à la suite de l'épizootie d'influenza aviaire.

Informations sur le site de [FranceAgriMer](#).  
**A déposer avant le 13 janvier 2023.**

#### GEL AVAL solde volet 2

Pour les entreprises situées à l'aval des productions sinistrées par les gelées nocturnes du 4 au 14 avril 2021.

Informations sur le site de [FranceAgriMer](#).  
**A déposer avant le 31 janvier 2023.**

#### H5N1 2022 Amont éleveurs solde

A la suite de l'épisode d'influenza aviaire H5N1 2021-2022, des mesures d'interdiction de mise en place de volailles dont gibier à plumes (palmipèdes, gallinacés et colombine) ont été décidées dans des zones réglementées. Le gouvernement met en œuvre une indemnisation des pertes de non production durant les vides prolongés subis du fait des mesures de restrictions et des interdictions de remise en place de volaille au sein des zones réglementées.

Informations sur le site de [FranceAgriMer](#).  
**A déposer avant le 24 février 2023.**

### [PAC] Campagne 2023 : Pensez à déclarer vos aides animales

La télédéclaration des demandes d'aides animales pour la campagne 2023 est ouverte depuis le 1er janvier 2023 sur le site de [telepac](#).

#### **Demandes d'aides ovine (AO) et caprine (AC)**

- Demande à déposer avant le **31/01/2023** inclus sans pénalité (ou entre le 1er février et le 27 février 2023 avec application de pénalités de retard).
- Aucune déclaration ne sera possible après le 27/02/2023.

#### **Demandes d'aide bovine (AB) et d'aide aux veaux sous la mère ou bio (VSLM)**

- Demande à déposer avant le **15/05/2023** inclus sans pénalité (ou entre le 16 mai et le 9 juin 2023 avec application de pénalités de retard).
- Aucune déclaration ne sera possible après le 09/06/2023.

#### **[Cotisations sociales] Publication du décret d'application des cotisations sociales NSA**

La loi "pouvoir d'achat" du 16 août 2022, et le [décret n° 2022-1529 du 7 décembre 2022](#) sont venus modifier les modalités de calcul des cotisations AMEXA maladie et maternité.

#### **[Haute-Garonne] Dégrèvement de la TFNB**

Délais de paiement de la TFNB reportés à début janvier en Haute-Garonne. Informations et taux de dégrèvement sur le site de la [CA31](#).

#### **[Tarn-et-Garonne] Ouverture de la procédure calamité agricole relative à la sécheresse**

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires du 21 décembre 2022 dans le cadre de la reconnaissance en calamité agricole "Sécheresse et fortes températures de l'été et de l'automne 2022" ayant entraîné des pertes sur les cultures fourragères

A lire sur le site de la [CA82](#).

#### **En 2023, CentrAgri Occitanie mutualise ses compétences pour créer le Groupe CEGARA**

En partenariat avec le CEGARA (Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine) et le CEGAO (Centre de Gestion Agricole de l'Ouest), CentrAgri Occitanie participe à la création d'un groupe spécialisé en gestion de l'exploitation agricole : le **Groupe CEGARA**. Notre objectif, confirmer notre première raison d'être : une présence à vos côtés pour vous apporter les outils nécessaires à la gestion de votre exploitation agricole.

Afin de nous aider à développer notre offre de services, un [questionnaire en ligne](#) est mis à votre disposition. Il ne prend que 3 minutes et nous permettra de répondre au mieux à vos attentes.



**Retrouvez toutes nos actualités sur votre espace extranet**  
[www.centragri.asso.fr](http://www.centragri.asso.fr)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}, adhérent de CENTRAGRI  
13 avenue Jean Gonord - B.P 95081 - 31504 TOULOUSE CEDEX 5  
[www.centragri.asso.fr](http://www.centragri.asso.fr)  
[Se désinscrire](#)

© 2022 CENTRAGRI